



RCS : LA ROCHE SUR YON

Code greffe : 8501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de LA ROCHE SUR YON atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1984 B 00282

Numéro SIREN : 330 598 202

Nom ou dénomination : HERBIDIS

Ce dépôt a été enregistré le 25/07/2017 sous le numéro de dépôt 7158

HERBIDIS
Société par actions simplifiée au capital de 2 489 300 euros
Siège social : Avenue des Chauvières - 85500 LES HERBIERS
330 598 202 RCS LA ROCHE SUR YON

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 27 MARS 2014

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 30 septembre 2013

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 229 683,57 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	229 683,57 euros
A la réserve légale	11 484,18 euros
Solde	----- 218 199,39 euros

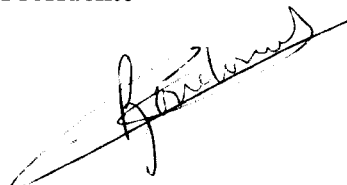
En totalité au compte "autres réserves" qui s'élève ainsi à 1 382 874,65 euros (compte tenu des opérations sur capital : réduction puis augmentation de capital réalisés depuis la clôture de l'exercice).

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée au titre des trois derniers exercices.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 27 MARS 2014

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme
La Présidente





Grégoire BUNOT

Marc SOUCARRE

Christian PALVADEAU

Experts - comptables associés

Commissaires aux comptes

Laurence GOYEC

Geneviève DURANTEAU

Rachel LEROUX

Experts-comptables

Cabinet Vilaine et Associés ■

Société civile d'expertise comptable et de commissariat aux comptes

Inscrite au tableau de l'Ordre de la Région des Pays de Loire

Membre de la Compagnie Régionale de Rennes

HERBIDIS

Avenue des Chauvières
85500 – LES HERBIERS

S.A.S. au capital de 2 489 300 €
R.C.S. LA ROCHE SUR YON 330 598 202

COMPTES ANNUELS

Exercice du 1^{er} Octobre 2012 au 30 Septembre 2013

certifié conforme
[Signature]



BILAN

ACTIF	Clôture au 30/09/13 Durée 12 mois			Clôture au 30/09/12 Durée 12 mois
	BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET	NET
ACTIF IMMOBILISE	25 867 804	10 064 638	15 803 165	17 445 611
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	104 490	66 981	37 508	41 952
CONCESS., BREVETS, DROITS SIMILAIRES	69 426	66 981	2 444	6 889
FONDS COMMERCIAL (1)	35 063		35 063	35 063
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	24 900 099	9 990 657	14 909 442	16 574 360
TERRAINS	5 480 301	1 884 923	3 595 378	3 884 805
CONSTRUCTIONS	13 859 763	4 179 667	9 680 095	10 598 921
INST TECHN, MATERIEL & OUTILLAGE	4 883 495	3 413 121	1 470 374	1 856 288
IMMOBILISATIONS CORPORELLES DIVERSES	675 898	512 944	162 953	233 045
IMMOBILISATIONS CORPORELLES EN COURS	640		640	1 300
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	863 214	7 000	856 214	829 298
PARTICIPATIONS	30 309	7 000	23 309	30 309
CREANCES RATTACH. A PARTICIPATIONS	33 133		33 133	28 291
TITRES IMMOBILISES DIVERS	628 671		628 671	622 632
PRETS	99 053		99 053	77 549
IMMOBILISATIONS FINANCIERES DIVERSES	72 047		72 047	70 515
ACTIF CIRCULANT	8 334 547	267 368	8 067 179	7 712 448
STOCKS ET EN-COURS	5 188 097	15 041	5 173 056	5 207 208
MATIERES PREMIERES, AUTRES APPROV.	23 281		23 281	19 953
MARCHANDISES	5 164 816	15 041	5 149 775	5 187 255
CREANCES D'EXPLOITATION (3)	1 368 442	252 327	1 116 115	1 022 169
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	221 457	12 018	209 439	180 894
AUTRES CREANCES D'EXPLOITATION	1 146 985	240 309	906 676	841 275
CREANCES DIVERSES (3)	183 859		183 859	162 793
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	930 399		930 399	364 373
DISPONIBILITES	567 035		567 035	840 747
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE (3)	96 714		96 714	115 156
TOTAL GENERAL	34 202 351	10 332 007	23 870 344	25 158 060
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an			36 278	29 250
(3) Dont à plus d'un an				



BILAN

PASSIF	Clôture au 30/09/13 Durée 12 mois	Clôture au 30/09/12 Durée 12 mois
CAPITAUX PROPRES	3 971 697	3 742 014
CAPITAL	2 489 300	2 489 300
RESERVES	1 252 714	1 165 049
RESERVE LEGALE	41 292	36 909
AUTRES RESERVES	1 211 421	1 128 140
RESULTAT DE L'EXERCICE	229 683	87 664
<i>RAPPEL CAPITAUX PROPRES</i>	<i>3 971 697</i>	<i>3 742 014</i>
 PROVISIONS RISQUES ET CHARGES	 144 372	 144 372
PROVISIONS POUR RISQUES	144 372	144 372
 DETTES (1)	 19 754 274	 21 271 674
DETTES FINANCIERES	14 046 579	15 456 905
EMPRUNTS ET DETTES AUPRES DES ETS DE CREDIT (2)	12 238 723	13 746 974
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERS	1 807 856	1 709 931
DETTES D'EXPLOITATION	5 573 776	5 660 594
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	3 737 111	3 904 603
DETTES FISCALES ET SOCIALES	1 647 621	1 567 466
AUTRES DETTES D'EXPLOITATION	189 043	188 524
DETTES DIVERSES	123 435	143 626
DETTES SUR IMMOBILISATIONS ET COMPTES RATTACHES	97 658	93 916
ETAT : IMPOTS SUR LES BENEFICES		19 748
AUTRES DETTES DIVERSES	25 776	29 961
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	10 483	10 547
TOTAL GENERAL	23 870 344	25 158 060
(1) Dont à plus d'un an Dont à moins d'un an	11 864 833 7 889 441	12 234 159 9 037 514
(2) Dont concours bancaires & soldes créditeurs de banques		


COMPTE DE RESULTAT

	Clôture au 30/09/13 Durée 12 mois	Clôture au 30/09/12 Durée 12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	53 606 464	52 353 636
VENTES DE MARCHANDISES	52 236 698	50 852 810
PRODUCTION VENDUE (BIENS)	37 022	38 138
PRODUCTION VENDUE (SERVICES)	298 210	433 736
MONTANT NET DU CHIFFRE D'AFFAIRES	52 571 931	51 324 685
SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	4 272	8 192
REPRISES SUR PROVISIONS	22 133	10 336
TRANSFERTS DE CHARGES	455 879	458 937
AUTRES PRODUITS	552 248	551 485
CHARGES D'EXPLOITATION	52 921 268	51 696 219
ACHATS DE MARCHANDISES	41 732 036	40 625 488
VARIATION DES STOCKS	32 874	122 555
ACHATS DE MATIERES ET AUTRES APPROVISIONNEMENTS	120 456	113 126
VARIATION DES STOCKS	(3 328)	983
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES (*)	3 637 239	3 422 049
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	719 899	726 019
SALAIRES ET TRAITEMENTS	3 708 936	3 627 892
CHARGES SOCIALES	1 074 356	1 195 228
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS SUR IMMOBILISATIONS	1 777 661	1 790 721
DOTATIONS AUX PROVISIONS SUR ACTIF CIRCULANT	102 431	56 480
AUTRES CHARGES	18 704	15 674
RESULTAT D'EXPLOITATION	685 195	657 416
PRODUITS FINANCIERS	30 217	24 396
PARTICIPATIONS	13 430	13 425
VALEURS MOBILIERES ET CREANCES DE L'ACTIF IMMOBILISE	15 639	6 075
INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES DIVERS	1 147	4 894
CHARGES FINANCIERES	323 063	438 825
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	7 000	
INTERETS ET CHARGES ASSIMILEES	316 063	438 825
RESULTAT FINANCIER	(292 845)	(414 429)
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	392 349	242 986



COMPTE DE RESULTAT

	Clôture au 30/09/13 Durée 12 mois	Clôture au 30/09/12 Durée 12 mois
PRODUITS EXCEPTIONNELS	32 883	294 687
SUR OPERATIONS DE GESTION		4 213
SUR OPERATIONS EN CAPITAL		16 010
REPRISES SUR PROVISIONS	32 883	274 464
CHARGES EXCEPTIONNELLES	33 851	305 162
SUR OPERATIONS DE GESTION	32 958	271 330
SUR OPERATIONS EN CAPITAL		9 940
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	893	23 892
RESULTAT EXCEPTIONNEL	(967)	(10 475)
PARTICIPATION DES SALAIRES	114 453	95 099
IMPOTS SUR LES BENEFICES	47 245	49 748
<i>Total des produits</i>	<i>53 669 565</i>	<i>52 672 719</i>
<i>Total des charges</i>	<i>53 439 881</i>	<i>52 585 055</i>
BENEFICE NET COMPTABLE	229 683	87 664
* Dont crédit-bail mobilier et immobilier	9 908	9 991
Produits financiers concernant les entreprises liées	939	903
Intérêts financiers concernant les entreprises liées	40 000	40 000

A N N E X E

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Aucun fait significatif ne mérite une information particulière.

EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Aucun événement postérieur à la clôture de l'exercice, pouvant avoir un impact significatif sur les comptes, n'est connu à la date d'arrêté des comptes annuels.

PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Le bilan et le compte de résultat sont établis conformément aux dispositions légales et pratiques comptables généralement admises, et dans le respect des principes comptables fondamentaux : prudence, continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables et indépendance des exercices.

Les principales méthodes comptables sont les suivantes :

Immobilisations incorporelles

Les logiciels informatiques sont comptabilisés à leur coût d'acquisition. Les amortissements pour dépréciation sont calculés sur une durée de 12 mois.

Ils n'ont pas fait l'objet d'amortissement dérogatoire compte tenu de l'absence de caractère significatif.

Le fonds commercial est inscrit pour sa valeur d'acquisition ; il n'a pas fait l'objet d'amortissement.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire et dégressif, en fonction de la durée d'utilisation prévue, et en accord avec les pratiques professionnelles du secteur d'activité suivantes :

- Droit de superficie du terrain	20 ans	- Matériel d'exploitation :	5 à 10 ans
- Agencement des terrains	10 à 15 ans	- Matériel de transport :	3 à 5 ans
- Construction et agencements immobiliers :	6 à 20 ans	- Matériel de bureau :	3 à 5 ans
- Agencements divers :	5 à 10 ans	- Mobilier de bureau :	10 ans

Compte tenu de l'absence d'écart significatif avec la dépréciation des immobilisations, l'amortissement dégressif n'a pas fait l'objet d'un retraitement en mode dérogatoire.

L'absence de visibilité sur les cessions de biens conduit à ne pas prendre en compte leurs valeurs résiduelles dans la base de calcul des amortissements.

Une provision pour dépréciation est constituée lorsque la valeur actuelle (vénale ou d'usage) est inférieure à la valeur nette comptable.

Immobilisations financières et valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks

Les stocks sont évalués au dernier prix de revient connu.

Une provision pour dépréciation est constituée lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable.

Créances et dettes

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Pour les créances, une provision pour dépréciation est constituée lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable.

NOTES RELATIVES A CERTAINS POSTES DU BILAN

Capital

Le capital social se compose de 14 600 actions de 170.50 euros.

Fonds commercial

* HER BRICO - articles bricolage	Fusion le 30/03/1991	35 063
		35 063

Immobilisations	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Immobilisations incorporelles	110 162	3 144	8 816	104 490
Immobilisations corporelles	24 888 468	106 048	94 417	24 900 099
Immobilisations financières- titres	652 942	6 039		658 981
Immobilisations financ.- créances	176 356	27 878		204 234
	25 827 928	143 109	103 233	25 867 804

Amortissements	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Immobilisations incorporelles	68 210	7 588	8 816	66 982
Immobilisations corporelles	8 314 107	1 770 967	94 417	9 990 657
	8 382 317	1 778 555 (*)	103 233	10 057 639
(*) Dont dotation : . linéaire				
		1 745 482		
		32 179		
		893		

Provisions	DEBUT EXERCICE	DOTATIONS (*)	REPRISES (*)	FIN EXERCICE
Amortissements dérogatoires				
Autres provisions réglementées				
Prov. risques et charges (1)	144 372			144 372
Prov. dépréciation actif immobilisé		7 000		7 000
Prov. dépréciation actif circulant	219 954	102 432	55 018	267 368
	364 326	109 432	55 018	418 740
(*) Dont : . exploitation				
		87 391	22 133	
		7 000		
			32 884	

Les provisions pour risques et charges correspondent à :

- Un litige sur réalisation des travaux d'agrandissement pour 64 737 €.
- Un litige commercial consécutif à l'assignation par le ministère de l'économie devant le tribunal de Paris de la société coopérative nationale (à laquelle appartient la société) et dont la quote-part de risque peut-être estimée à 79 635 €.

Le tribunal de commerce de Paris a débouté la partie adverse, qui a fait appel de cette décision. Dans l'attente du dénouement définitif de cette procédure, la société a décidé de maintenir la provision.

Biens pris en crédit-bail

MOBILIER

Valeur des biens

Valeur d'origine	34 178
Dotation aux amortissements théoriques	8 545
Cumul des amortissements théoriques	17 603
Valeur nette	16 575

Redevances

Afférentes à l'exercice	9 992
Cumulées	20 586
Restant à payer : . à moins d'un an	9 909
. de un à cinq ans	9 224
. à plus de cinq ans	
. total	19 133

Prix d'achat résiduel en fin de contrat	1 025
---	-------

Créances : état des échéances

	VALEUR BRUTE FIN EXERCICE	A UN AN AU PLUS	A PLUS D'UN AN
Créances de l'actif immobilisé	204 234	36 279	167 955
Acomptes versés sur commandes			
Créances d'exploitation	1 368 442	1 368 442	
Créances diverses	183 859	183 859	
Charges constatées d'avance	96 715	96 715	
	1 853 250	1 685 295	167 955

Dettes : état des échéances

	VALEUR BRUTE FIN EXERCICE	A UN AN AU PLUS	DE UN A CINQ ANS	A PLUS DE CINQ ANS
Concours bancaires courants (*)	6 305	6 305		
Emprunts bancaires (1)	12 232 418	1 968 035	4 234 985	6 029 398
Emprunts & dettes financières divers (2)	1 807 856	207 405	1 000 451	600 000
Avances, acomptes reçus sur commandes				
Dettes d'exploitation	5 573 777	5 573 777		
Dettes diverses	123 435	123 435		
Produits constatés d'avance	10 484	10 484		
	19 754 275	7 889 441	5 235 436	6 629 398

(*) Y compris intérêts courus sur emprunts bancaires 6 305

(1) Emprunts auprès des établissements de crédit souscrits en cours d'exercice -

(1) Emprunts auprès des établissements de crédit remboursés en cours d'exercice 1 504 355

(2) Dont dettes souscrites auprès des associés personnes physiques et morales 1 729 437

Comptes rattachés et comptes de régularisation

Les charges à payer, produits à recevoir, charges et produits constatés d'avance ne nécessitent pas d'informations particulières.

Valeurs mobilières de placement

- Plus-value latente au début de l'exercice	160
- Plus-value latente à la fin de l'exercice	266

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Chiffre d'affaires

Il provient de l'exploitation d'un hypermarché et est réalisé exclusivement en France.

Ventilation de l'effectif moyen

L'effectif moyen équivalent temps plein se décompose ainsi :

- Cadres	8
- Agents de maîtrise	29
- Employés	118
	155

Rémunérations des dirigeants

En application du principe du respect du droit des personnes, cette rubrique n'est pas servie car elle aurait pour effet de fournir des informations de caractère individuel.

Crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE)

Sous la rubrique « Charges sociales » du compte de résultat, figure un produit à recevoir de 108 k€ au titre du CICE.

En termes de trésorerie, ce crédit d'impôt s'imputera sur l'impôt sur les sociétés de l'exercice prochain.

Résultat exceptionnel	Charges	Produits
Provision sur créances irrécouvrables		32 883
Créances irrécouvrables galerie	32 868	
Pénalités et amendes	90	
Dotation aux amortissements des immobilisations mises au rebut	893	
	33 851	32 883

Participation des salariés

Dans ce poste, figurent les sommes comptabilisées au titre de :

- La participation des salariés (ordonnance du 21/10/1986)	-
- L'intéressement des salariés (loi du 07/11/1990)	34 453
- Supplément d'intéressement	80 000
	114 453

Taux de l'impôt sur les bénéfices

Le poste Impôt sur les bénéfices comprend une charge d'impôt sur les sociétés calculée au taux de droit commun, diminuée de crédits d'impôts.

Intégration fiscale

Le groupe fiscal est composé de la société mère HERBIDIS avec ses filiales HERBNETT, TALONS AIGUILLES, et RESTAUBAR.

La société mère conserve l'économie d'impôt générée par le déficit d'une filiale jusqu'au retour à une situation bénéficiaire ; elle comptabilise un produit puis une charge.

Une provision pour impôt est constituée lorsque le risque de restitution apparaît probable.

Le produit d'impôt sur les sociétés est comptabilisé en diminution du poste "Impôt sur les bénéfices".

L'impôt sur les sociétés se décompose ainsi :

- Impôt sur les sociétés	82 402
- Crédits d'impôts mécénat et apprentissage	- 11 267
- déficits des filiales (l'I.S. sera reversé en cas de bénéfice)	- 23 890
	47 245

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

- Impôt concernant le résultat courant avant impôts	85 688
- Impôt concernant le résultat exceptionnel (participation des salariés incluse)	- 38 443
	47 245

Situation fiscale latente

Impôt sur les sociétés payé d'avance provenant des décalages dans le temps entre le régime fiscal et le traitement comptable de produits ou de charges :

- Situation au début de l'exercice (au taux de 33 1/3 %)	157 329
- Situation à la fin de l'exercice (au taux de 33 1/3 %)	165 521

AUTRES INFORMATIONS**Dettes garanties par des sûretés réelles et personnelles**

L'ensemble des emprunts à moyen ou long terme contractés auprès d'établissements de crédit sont garantis par des sûretés réelles (nantissement du fonds de commerce) à hauteur de 11 022 419 €, et par des sûretés personnelles à hauteur de 2 559 441 €.

Engagements financiers**Néant**

Engagements financiers	DONNES	RECUS
Cautions, avals, garanties concernant les filiales	-	-
Cautions, avals, garanties concernant les participations	353 361	-
Cautions, avals, garanties concernant les dirigeants	-	-
Cautions, avals, garanties concernant des sociétés de même enseigne	-	-
Effets escomptés et non échus	-	-
Marge non utilisée des crédits confirmés	-	-
Emprunts obtenus non encaissés	-	-
Autres engagements	-	-

Engagements de retraite

Les engagements de retraite résultent de l'application de la convention collective du commerce à prédominance alimentaire.

Ils n'ont pas fait l'objet d'une provision comptabilisée au bilan.

Une estimation de ces engagements est donnée ci-après en retenant tous les salariés.

Les hypothèses de calcul sont les suivantes :

- départ uniforme de tous les salariés à l'âge de 67 ans, de façon volontaire ;
- calcul pour tous les salariés présents à la date de clôture de l'exercice social ;
- exclusion des dirigeants et mandataires sociaux en l'absence d'engagements formels ;
- valorisation établie à la date de clôture de l'exercice ;
- calcul effectué sur la base du salaire brut moyen mensuel ;
- évolution annuelle des rémunérations brutes : + 2 % ;
- taux d'actualisation annuel à la clôture de l'exercice : 3.5 % ;
- montant déterminé avec incidence des charges sociales et fiscales (taux moyen retenu : 39 %) ;
- critère de turn-over du personnel : faible ;
- table de mortalité : INSEE 2012.

Le montant des indemnités ainsi déterminé s'élève à environ..... 239 000€

Gratifications pour médailles d'honneur du travail

Les dispositions conventionnelles ou les usages applicables dans l'entreprise prévoient le versement d'une gratification aux salariés pour attribution de médailles d'honneur du travail.

Droit individuel à la formation (D.I.F.)

Les droits acquis au titre du D.I.F. ne font pas l'objet de provision inscrite dans les comptes.

Le montant des droits acquis résulte de dispositions légales.

En application de la convention collective du commerce à prédominance alimentaire, les salariés ont acquis un droit individuel à la formation de 12 718 heures au 31/12/2012.

Entreprises liées	LIEES	AVEC LIEN DE PARTICIPATION
Participations	28 785	-
Créances rattachées à des participations	33 133	-
Prêts	-	-
Clients et comptes rattachés	2 671	-
Autres créances d'exploitation	65 861	76 190
Autres produits financiers	940	-
Charges financières	40 000	-

	E.U.R.L. TALONS AIGUILLES LES HERBIERS R.C.S. 379 269 178	E.U.R.L. HERBNETT LES HERBIERS R.C.S. 402 737 787	S.A.R.L. RESTAUBAR LES HERBIERS R.C.S. 491 746 202
Filiales & participations à plus de 50 %			
Capital	7 622	7 622	7 000
Capitaux propres autres que le capital	-14 899	-28 559	-313 613
Quote-part du capital détenu	100%	100%	100%
Valeur brute des titres détenus	14 163	7 622	7 000
Valeur nette des titres détenus	14 163	7 622	7 000
Prêts et avances consentis			-
Cautions & avals donnés	-	-	-
Chiffre d'affaires H.T. dernier exercice	73 794	63 245	337 772
Résultat du dernier exercice clos	-165	-1 208	-98 710
Dividendes encaissés	-	-	-

Honoraires de commissariat aux comptes

Les honoraires de commissariat aux comptes concernent exclusivement la mission d'audit légal des comptes annuels



Audit C

Et vos chiffres
prennent du sens!

CFM-AUDIT

10 boulevard de l'Épervière
ZAC de Beuzon - BP 90228
49002 ÉCOLEVAULT Cedex 01
Tél 02 41 21 31 41
Fax 02 41 21 31 49

DESTINÉ AU GREFFE

HERBIDIS

Avenue des Chauvières

85500 LES HERBIERS

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Exercice clos le 30 Septembre 2013

HERBIDIS
Société par Actions Simplifiée au Capital de 2 489 300 euros
Avenue des Chauvières
85500 LES HERBIERS

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS A L'ASSEMBLÉE DU 27 MARS 2014

Aux associés,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale ordinaire, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 30.09.2013, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société HERBIDIS établis en euros, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes, qui se caractérisent par les données suivantes :

Total du bilan :	23 870 344 €
Chiffre d'affaires :	52 571 931 €
Résultat net comptable :	229 683 €

1/ OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

2/ JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de Commerce, relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Règles et méthodes comptables :

La note sur les stocks page 6 de l'annexe expose les règles et méthodes comptables relatives à l'évaluation du coût d'entrée des stocks de marchandises.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables précisées ci-dessus et des informations fournies dans les notes de l'annexe et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Estimations comptables :

Votre société constitue des produits à recevoir concernant toutes remises, prestations et services à recevoir.

Nous avons procédé à l'appréciation des approches retenues par votre société sur la base des éléments disponibles à ce jour, mis en œuvre des tests pour vérifier par sondage l'application de ces méthodes, vérifié la cohérence des produits concernés par rapport aux achats de l'exercice et par rapport aux montants perçus postérieurement à la clôture de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

3/ VÉRIFICATIONS ET INFORMATIONS SPÉCIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Ecouflant, le 12 mars 2014



C.F.M. - AUDIT
Représenté par Laurent DEBRÉE



BILAN

ACTIF	Clôture au 30/09/13 Durée 12 mois			Clôture au 30/09/12 Durée 12 mois
	BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET	NET
ACTIF IMMOBILISE	25 867 804	10 064 638	15 803 165	17 445 611
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	104 490	66 981	37 508	41 952
CONCESS., BREVETS, DROITS SIMILAIRES	69 426	66 981	2 444	6 889
FONDS COMMERCIAL (1)	35 063		35 063	35 063
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	24 900 099	9 990 657	14 909 442	16 574 360
TERRAINS	5 480 301	1 884 923	3 595 378	3 884 805
CONSTRUCTIONS	13 859 763	4 179 667	9 680 095	10 598 921
INST TECHN, MATERIEL & OUTILLAGE	4 883 495	3 413 121	1 470 374	1 856 288
IMMOBILISATIONS CORPORELLES DIVERSES	675 898	512 944	162 953	233 045
IMMOBILISATIONS CORPORELLES EN COURS	640		640	1 300
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	863 214	7 000	856 214	829 298
PARTICIPATIONS	30 309	7 000	23 309	30 309
CREANCES RATTACH. A PARTICIPATIONS	33 133		33 133	28 291
TITRES IMMOBILISES DIVERS	628 671		628 671	622 632
PRETS	99 053		99 053	77 549
IMMOBILISATIONS FINANCIERES DIVERSES	72 047		72 047	70 515
ACTIF CIRCULANT	8 334 547	267 368	8 067 179	7 712 448
STOCKS ET EN-COURS	5 188 097	15 041	5 173 056	5 207 208
MATIERES PREMIERES, AUTRES APPROV.	23 281		23 281	19 953
MARCHANDISES	5 164 816	15 041	5 149 775	5 187 255
CREANCES D'EXPLOITATION (3)	1 368 442	252 327	1 116 115	1 022 169
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	221 457	12 018	209 439	180 894
AUTRES CREANCES D'EXPLOITATION	1 146 985	240 309	906 676	841 275
CREANCES DIVERSES (3)	183 859		183 859	162 793
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	930 399		930 399	364 373
DISPONIBILITES	567 035		567 035	840 747
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE (3)	96 714		96 714	115 156
TOTAL GENERAL	34 202 351	10 332 007	23 870 344	25 158 060
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an			36 278	29 250
(3) Dont à plus d'un an				



BILAN

PASSIF	Clôture au 30/09/13 Durée 12 mois	Clôture au 30/09/12 Durée 12 mois
CAPITAUX PROPRES	3 971 697	3 742 014
CAPITAL	2 489 300	2 489 300
RESERVES	1 252 714	1 165 049
RESERVE LEGALE	41 292	36 909
AUTRES RESERVES	1 211 421	1 128 140
RESULTAT DE L'EXERCICE	229 683	87 664
RAPPEL CAPITAUX PROPRES	3 971 697	3 742 014
PROVISIONS RISQUES ET CHARGES	144 372	144 372
PROVISIONS POUR RISQUES	144 372	144 372
DETTES (1)	19 754 274	21 271 674
DETTES FINANCIERES	14 046 579	15 456 905
EMPRUNTS ET DETTES AUPRES DES ETS DE CREDIT (2)	12 238 723	13 746 974
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERS	1 807 856	1 709 931
DETTES D'EXPLOITATION	5 573 776	5 660 594
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	3 737 111	3 904 603
DETTES FISCALES ET SOCIALES	1 647 621	1 567 466
AUTRES DETTES D'EXPLOITATION	189 043	188 524
DETTES DIVERSES	123 435	143 626
DETTES SUR IMMOBILISATIONS ET COMPTES RATTACHES	97 658	93 916
ETAT : IMPOTS SUR LES BENEFICES		19 748
AUTRES DETTES DIVERSES	25 776	29 961
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	10 483	10 547
TOTAL GENERAL	23 870 344	25 158 060
(1) Dont à plus d'un an	11 864 833	12 234 159
Dont à moins d'un an	7 889 441	9 037 514
(2) Dont concours bancaires & soldes créditeurs de banques		



COMPTE DE RESULTAT

	Clôture au 30/09/13 Durée 12 mois	Clôture au 30/09/12 Durée 12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	53 606 464	52 353 636
VENTES DE MARCHANDISES	52 236 698	50 852 810
PRODUCTION VENDUE (BIENS)	37 022	38 138
PRODUCTION VENDUE (SERVICES)	298 210	433 736
MONTANT NET DU CHIFFRE D'AFFAIRES	52 571 931	51 324 685
SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	4 272	8 192
REPRISES SUR PROVISIONS	22 133	10 336
TRANSFERTS DE CHARGES	455 879	458 937
AUTRES PRODUITS	552 248	551 485
CHARGES D'EXPLOITATION	52 921 268	51 696 219
ACHATS DE MARCHANDISES	41 732 036	40 625 488
VARIATION DES STOCKS	32 874	122 555
ACHATS DE MATIERES ET AUTRES APPROVISIONNEMENTS	120 456	113 126
VARIATION DES STOCKS	(3 328)	983
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES (*)	3 637 239	3 422 049
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	719 899	726 019
SALAIRES ET TRAITEMENTS	3 708 936	3 627 892
CHARGES SOCIALES	1 074 356	1 195 228
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS SUR IMMOBILISATIONS	1 777 661	1 790 721
DOTATIONS AUX PROVISIONS SUR ACTIF CIRCULANT	102 431	56 480
AUTRES CHARGES	18 704	15 674
RESULTAT D'EXPLOITATION	685 195	657 416
PRODUITS FINANCIERS	30 217	24 396
PARTICIPATIONS	13 430	13 425
VALEURS MOBILIERES ET CREANCES DE L'ACTIF IMMOBILISE	15 639	6 075
INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES DIVERS	1 147	4 894
CHARGES FINANCIERES	323 063	438 825
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	7 000	
INTERETS ET CHARGES ASSIMILEES	316 063	438 825
RESULTAT FINANCIER	(292 845)	(414 429)
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	392 349	242 986



COMPTE DE RESULTAT

	Clôture au 30/09/13 Durée 12 mois	Clôture au 30/09/12 Durée 12 mois
PRODUITS EXCEPTIONNELS	32 883	294 687
SUR OPERATIONS DE GESTION		4 213
SUR OPERATIONS EN CAPITAL		16 010
REPRISES SUR PROVISIONS	32 883	274 464
CHARGES EXCEPTIONNELLES	33 851	305 162
SUR OPERATIONS DE GESTION	32 958	271 330
SUR OPERATIONS EN CAPITAL		9 940
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	893	23 892
RESULTAT EXCEPTIONNEL	(967)	(10 475)
PARTICIPATION DES SALAIRES	114 453	95 099
IMPOTS SUR LES BENEFICES	47 245	49 748
<i>Total des produits</i>	<i>53 669 565</i>	<i>52 672 719</i>
<i>Total des charges</i>	<i>53 439 881</i>	<i>52 585 055</i>
BENEFICE NET COMPTABLE	229 683	87 664
* Dont crédit-bail mobilier et immobilier	9 908	9 991
Produits financiers concernant les entreprises liées	939	903
Intérêts financiers concernant les entreprises liées	40 000	40 000

A N N E X E

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Aucun fait significatif ne mérite une information particulière.

EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Aucun événement postérieur à la clôture de l'exercice, pouvant avoir un impact significatif sur les comptes, n'est connu à la date d'arrêté des comptes annuels.

PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Le bilan et le compte de résultat sont établis conformément aux dispositions légales et pratiques comptables généralement admises, et dans le respect des principes comptables fondamentaux : prudence, continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables et indépendance des exercices.

Les principales méthodes comptables sont les suivantes :

Immobilisations incorporelles

Les logiciels informatiques sont comptabilisés à leur coût d'acquisition. Les amortissements pour dépréciation sont calculés sur une durée de 12 mois.

Ils n'ont pas fait l'objet d'amortissement dérogatoire compte tenu de l'absence de caractère significatif.

Le fonds commercial est inscrit pour sa valeur d'acquisition ; il n'a pas fait l'objet d'amortissement.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire et dégressif, en fonction de la durée d'utilisation prévue, et en accord avec les pratiques professionnelles du secteur d'activité suivantes :

- Droit de superficie du terrain	20 ans	- Matériel d'exploitation :	5 à 10 ans
- Agencement des terrains	10 à 15 ans	- Matériel de transport :	3 à 5 ans
- Construction et agencements immobiliers :	6 à 20 ans	- Matériel de bureau :	3 à 5 ans
- Agencements divers :	5 à 10 ans	- Mobilier de bureau :	10 ans

Compte tenu de l'absence d'écart significatif avec la dépréciation des immobilisations, l'amortissement dégressif n'a pas fait l'objet d'un retraitement en mode dérogatoire.

L'absence de visibilité sur les cessions de biens conduit à ne pas prendre en compte leurs valeurs résiduelles dans la base de calcul des amortissements.

Une provision pour dépréciation est constituée lorsque la valeur actuelle (vénale ou d'usage) est inférieure à la valeur nette comptable.

Immobilisations financières et valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks

Les stocks sont évalués au dernier prix de revient connu.

Une provision pour dépréciation est constituée lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable.

Créances et dettes

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Pour les créances, une provision pour dépréciation est constituée lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable.

NOTES RELATIVES A CERTAINS POSTES DU BILAN

Capital

Le capital social se compose de 14 600 actions de 170.50 euros.

Fonds commercial

* HER BRICO - articles bricolage	Fusion le 30/03/1991	35 063
		35 063

Immobilisations	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Immobilisations incorporelles	110 162	3 144	8 816	104 490
Immobilisations corporelles	24 888 468	106 048	94 417	24 900 099
Immobilisations financières- titres	652 942	6 039		658 981
Immobilisations financ.- créances	176 356	27 878		204 234
	25 827 928	143 109	103 233	25 867 804

Amortissements	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Immobilisations incorporelles	68 210	7 588	8 816	66 982
Immobilisations corporelles	8 314 107	1 770 967	94 417	9 990 657
	8 382 317	1 778 555 (*)	103 233	10 057 639
(*) Dont dotation : . linéaire		1 745 482		
. dégressive		32 179		
. exceptionnelle		893		

Provisions	DEBUT EXERCICE	DOTATIONS (*)	REPRISES (*)	FIN EXERCICE
Amortissements dérogatoires				
Autres provisions réglementées				
Prov. risques et charges (1)	144 372			144 372
Prov. dépréciation actif immobilisé		7 000		7 000
Prov. dépréciation actif circulant	219 954	102 432	55 018	267 368
	364 326	109 432	55 018	418 740
(*) Dont : . exploitation		87 391	22 133	
. financier		7 000		
. exceptionnel			32 884	

Les provisions pour risques et charges correspondent à :

- Un litige sur réalisation des travaux d'agrandissement pour 64 737 €.
- Un litige commercial consécutif à l'assignation par le ministère de l'économie devant le tribunal de Paris de la société coopérative nationale (à laquelle appartient la société) et dont la quote-part de risque peut-être estimée à 79 635 €.

Le tribunal de commerce de Paris a débouté la partie adverse, qui a fait appel de cette décision. Dans l'attente du dénouement définitif de cette procédure, la société a décidé de maintenir la provision.

Biens pris en crédit-bail

MOBILIER

Valeur des biens

Valeur d'origine	34 178
Dotation aux amortissements théoriques	8 545
Cumul des amortissements théoriques	17 603
Valeur nette	16 575

Redevances

Afférentes à l'exercice	9 992
Cumulées	20 586
Restant à payer : . à moins d'un an	9 909
. de un à cinq ans	9 224
. à plus de cinq ans	
. total	19 133

Prix d'achat résiduel en fin de contrat	1 025
---	-------

Créances : état des échéances

	VALEUR BRUTE FIN EXERCICE	A UN AN AU PLUS	A PLUS D'UN AN
Créances de l'actif immobilisé	204 234	36 279	167 955
Acomptes versés sur commandes			
Créances d'exploitation	1 368 442	1 368 442	
Créances diverses	183 859	183 859	
Charges constatées d'avance	96 715	96 715	
	1 853 250	1 685 295	167 955

Dettes : état des échéances

	VALEUR BRUTE FIN EXERCICE	A UN AN AU PLUS	DE UN A CINQ ANS	A PLUS DE CINQ ANS
Concours bancaires courants (*)	6 305	6 305		
Emprunts bancaires (1)	12 232 418	1 968 035	4 234 985	6 029 398
Emprunts & dettes financières divers (2)	1 807 856	207 405	1 000 451	600 000
Avances, acomptes reçus sur commandes				
Dettes d'exploitation	5 573 777	5 573 777		
Dettes diverses	123 435	123 435		
Produits constatés d'avance	10 484	10 484		
	19 754 275	7 889 441	5 235 436	6 629 398

(*) Y compris intérêts courus sur emprunts bancaires 6 305

(1) Emprunts auprès des établissements de crédit souscrits en cours d'exercice -

(1) Emprunts auprès des établissements de crédit remboursés en cours d'exercice 1 504 355

(2) Dont dettes souscrites auprès des associés personnes physiques et morales 1 729 437

Comptes rattachés et comptes de régularisation

Les charges à payer, produits à recevoir, charges et produits constatés d'avance ne nécessitent pas d'informations particulières.

Valeurs mobilières de placement

- Plus-value latente au début de l'exercice	160
- Plus-value latente à la fin de l'exercice	266

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Chiffre d'affaires

Il provient de l'exploitation d'un hypermarché et est réalisé exclusivement en France.

Ventilation de l'effectif moyen

L'effectif moyen équivalent temps plein se décompose ainsi :

- Cadres	8
- Agents de maîtrise	29
- Employés	118
	155

Rémunérations des dirigeants

En application du principe du respect du droit des personnes, cette rubrique n'est pas servie car elle aurait pour effet de fournir des informations de caractère individuel.

Crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE)

Sous la rubrique « Charges sociales » du compte de résultat, figure un produit à recevoir de 108 k€ au titre du CICE.

En termes de trésorerie, ce crédit d'impôt s'imputera sur l'impôt sur les sociétés de l'exercice prochain.

Résultat exceptionnel	Charges	Produits
Provision sur créances irrécouvrables		32 883
Créances irrécouvrables galerie	32 868	
Pénalités et amendes	90	
Dotation aux amortissements des immobilisations mises au rebut	893	
	33 851	32 883

Participation des salariés

Dans ce poste, figurent les sommes comptabilisées au titre de :

- La participation des salariés (ordonnance du 21/10/1986)	-
- L'intéressement des salariés (loi du 07/11/1990)	34 453
- Supplément d'intéressement	80 000
	114 453

Taux de l'impôt sur les bénéfices

Le poste Impôt sur les bénéfices comprend une charge d'impôt sur les sociétés calculée au taux de droit commun, diminuée de crédits d'impôts.

Intégration fiscale

Le groupe fiscal est composé de la société mère HERBIDIS avec ses filiales HERBNETT, TALONS AIGUILLES, et RESTAUBAR.

La société mère conserve l'économie d'impôt générée par le déficit d'une filiale jusqu'au retour à une situation bénéficiaire ; elle comptabilise un produit puis une charge.

Une provision pour impôt est constituée lorsque le risque de restitution apparaît probable.

Le produit d'impôt sur les sociétés est comptabilisé en diminution du poste "Impôt sur les bénéfices".

L'impôt sur les sociétés se décompose ainsi :

- Impôt sur les sociétés	82 402
- Crédits d'impôts mécénat et apprentissage	- 11 267
- déficits des filiales (l'I.S. sera reversé en cas de bénéfice)	- 23 890
	47 245

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

- Impôt concernant le résultat courant avant impôts	85 688
- Impôt concernant le résultat exceptionnel (participation des salariés incluse)	- 38 443
	47 245

Situation fiscale latente

Impôt sur les sociétés payé d'avance provenant des décalages dans le temps entre le régime fiscal et le traitement comptable de produits ou de charges :

- Situation au début de l'exercice (au taux de 33 1/3 %)	157 329
- Situation à la fin de l'exercice (au taux de 33 1/3 %)	165 521

AUTRES INFORMATIONS**Dettes garanties par des sûretés réelles et personnelles**

L'ensemble des emprunts à moyen ou long terme contractés auprès d'établissements de crédit sont garantis par des sûretés réelles (nantissement du fonds de commerce) à hauteur de 11 022 419 €, et par des sûretés personnelles à hauteur de 2 559 441 €.

Engagements financiers**Néant**

Engagements financiers	DONNES	RECUS
Cautions, avals, garanties concernant les filiales	-	-
Cautions, avals, garanties concernant les participations	353 361	-
Cautions, avals, garanties concernant les dirigeants	-	-
Cautions, avals, garanties concernant des sociétés de même enseigne	-	-
Effets escomptés et non échus	-	-
Marge non utilisée des crédits confirmés	-	-
Emprunts obtenus non encaissés	-	-
Autres engagements	-	-

Engagements de retraite

Les engagements de retraite résultent de l'application de la convention collective du commerce à prédominance alimentaire.

Ils n'ont pas fait l'objet d'une provision comptabilisée au bilan.

Une estimation de ces engagements est donnée ci-après en retenant tous les salariés.

Les hypothèses de calcul sont les suivantes :

- départ uniforme de tous les salariés à l'âge de 67 ans, de façon volontaire ;
- calcul pour tous les salariés présents à la date de clôture de l'exercice social ;
- exclusion des dirigeants et mandataires sociaux en l'absence d'engagements formels ;
- valorisation établie à la date de clôture de l'exercice ;
- calcul effectué sur la base du salaire brut moyen mensuel ;
- évolution annuelle des rémunérations brutes : + 2 % ;
- taux d'actualisation annuel à la clôture de l'exercice : 3.5 % ;
- montant déterminé avec incidence des charges sociales et fiscales (taux moyen retenu : 39 %) ;
- critère de turn-over du personnel : faible ;
- table de mortalité : INSEE 2012.

Le montant des indemnités ainsi déterminé s'élève à environ 239 000€

Gratifications pour médailles d'honneur du travail

Les dispositions conventionnelles ou les usages applicables dans l'entreprise prévoient le versement d'une gratification aux salariés pour attribution de médailles d'honneur du travail.

Droit individuel à la formation (D.I.F.)

Les droits acquis au titre du D.I.F. ne font pas l'objet de provision inscrite dans les comptes.

Le montant des droits acquis résulte de dispositions légales.

En application de la convention collective du commerce à prédominance alimentaire, les salariés ont acquis un droit individuel à la formation de 12 718 heures au 31/12/2012.

Entreprises liées	LIEES	AVEC LIEN DE PARTICIPATION
Participations	28 785	-
Créances rattachées à des participations	33 133	-
Prêts	-	-
Clients et comptes rattachés	2 671	-
Autres créances d'exploitation	65 861	76 190
Autres produits financiers	940	-
Charges financières	40 000	-

	E.U.R.L. TALONS AIGUILLES LES HERBIERS R.C.S. 379 269 178	E.U.R.L. HERBNETT LES HERBIERS R.C.S. 402 737 787	S.A.R.L. RESTAUBAR LES HERBIERS R.C.S. 491 746 202
Filiales & participations à plus de 50 %			
Capital	7 622	7 622	7 000
Capitaux propres autres que le capital	-14 899	-28 559	-313 613
Quote-part du capital détenu	100%	100%	100%
Valeur brute des titres détenus	14 163	7 622	7 000
Valeur nette des titres détenus	14 163	7 622	7 000
Prêts et avances consentis			-
Cautions & avals donnés	-	-	-
Chiffre d'affaires H.T. dernier exercice	73 794	63 245	337 772
Résultat du dernier exercice clos	-165	-1 208	-98 710
Dividendes encaissés	-	-	-

Honoraires de commissariat aux comptes

Les honoraires de commissariat aux comptes concernent exclusivement la mission d'audit légal des comptes annuels